

(A)

(N° 188.)

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 1^{er} MAI 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean-Lambert Koen, soldat à la 2^e compagnie sé- dentaire de fusiliers.

(Voir le N° 229 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Maestricht, le 28 fructidor an VIII. Après avoir servi plusieurs années dans l'armée des Pays-Bas, il s'est engagé en 1830 dans l'armée belge.

Il est soldat dans la 2^e compagnie sédentaire de fusiliers; il s'était marié à Namur dès 1826, et a négligé en temps opportun de faire la déclaration prescrite par la loi de 1839.

Les renseignements de ses chefs et les avis des autorités sont très-favorables à sa demande en naturalisation, prise en considération par la Chambre des Représentants par 46 suffrages contre 33.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.